

Le PADD

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables est l'expression, à l'horizon 2035, du projet politique souhaité pour le PLUi. C'est le socle d'ambitions et d'objectifs stratégiques qui irriguent l'ensemble des choix opérés dans le PLUi. Il définit spatialement le développement du territoire. Il doit être compréhensible par toutes et tous et réalisé en concertation avec les habitants.

Un PADD, qu'est-ce que c'est concrètement ?

Un fil rouge: la transformation et l'adaptation aux changements

L'élaboration du PLUi s'inscrit dans un contexte d'évolutions, de changements et de défis majeurs: climatiques, écologiques, énergétiques, économiques ou sociétaux. En cela, la transformation et l'adaptation aux changements constituent le fil rouge du PADD.

Ce constat nous amène à penser un modèle plus sobre et résilient tout en préservant la qualité du cadre de vie, les atouts environnementaux et l'identité rurale d'Estuaire et Sillon. Estuaire et Sillon souhaite faire de cette nécessité **une opportunité pour améliorer la qualité de vie des habitants.**

Le point sur les étapes

Débatte une 1ère fois en conseil communautaire le 28 septembre 2023, le Projet d'Aménagement et de Développement Durables tient compte des [ateliers de concertation et réunions publiques organisés en 2022 et 2023](#) avec les élus d'une part et les habitants des 11 communes d'autre part.

Il sera de nouveau **débatte à l'automne 2024 pour affiner les orientations.**



Trois principes transversaux

Unité

C'est la volonté de préserver ce qui fonde la richesse d'Estuaire et Sillon : son cadre de vie, ses atouts écologiques et environnementaux, son identité rurale.

Engager le territoire et ses habitants autour de ce projet commun d'aménagement et affiner son rôle au sein de l'espace Nantes/Saint-Nazaire.

Spécificité

Tenir compte des caractéristiques de chaque commune pour en faire une force de développement avec des réponses adaptées.

Chaque secteur géographique d'Estuaire et Sillon doit pouvoir bénéficier de réponses spécifiques, qui faciliteront et rendront plus efficace l'action des politiques publiques.

Complémentarité

Pour réussir les transitions et transformations, la complémentarité entre les communes du territoire et des territoires voisins est nécessaire.

Assurer un développement solidaire entre les communes d'Estuaire et Sillon et coopérer avec les territoires voisins pour apporter des solutions cohérentes et partagées aux enjeux d'aménagement.

Un PADD, deux ambitions partagées

Ambition n°1: Estuaire et Sillon, un acteur dynamique au cœur du territoire Nantes/Saint-Nazaire

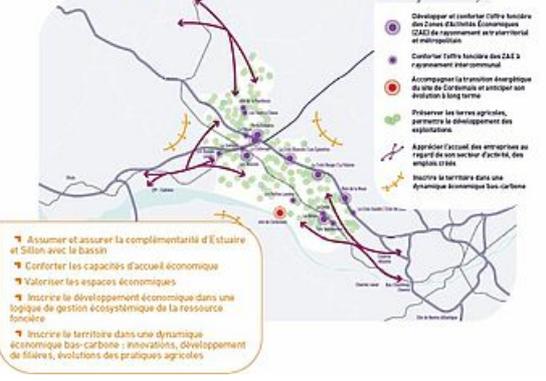
- › Répondre **aux besoins en logements** de toute la population dans un souci de solidarité
- › Développer **les mobilités alternatives et actives** en vue de diminuer les émissions de carbone
- › Assurer **le développement des entreprises et des emplois** dans une logique de complémentarité et de transition énergétique
- › Accompagner **la dynamique démographique** ligérienne
- › Affirmer la nécessité de **renouvellement urbain**

Ambition n°1 : Estuaire et Sillon, un acteur dynamique au cœur du territoire Nantes/Saint-Nazaire

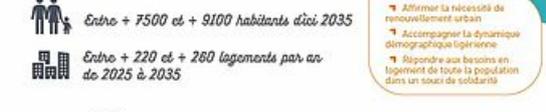
Un PADD, deux ambitions partagées



Assurer le développement des entreprises et des emplois dans une logique de complémentarité et de transition écologique



Faire de la dynamique démographique un atout pour la transformation d'Estuaire et Sillon



Développer les mobilités alternatives et actives pour une mobilité moins émettrice de carbone



Ambition n°2: une ruralité porteuse de valeurs et tournée vers l'avenir

- S'appuyer sur le maillage historique des centralités socle du **bien-vivre ensemble**
- Entre Loire, sillon et bocage, un **capital singulier à préserver**
- Préserver les ressources en eau, s'adapter et lutter contre le réchauffement climatique
- S'appuyer sur le maillage historique des centres-bourgs/centres-cilles socle, du bien vivre ensemble

► Une campagne habitée, actrice de la transition énergétique

Ambition n°2 : une ruralité porteuse de valeurs et tournée vers l'avenir

S'appuyer sur les usages historiques des centres-bourgs/centres-villes pour permettre un développement équilibré et solidaire.

Entre Loire, Sillon et bocage, un capital singulier à préserver.

S'appuyer sur une campagne habitée grâce à des logements et des usages qui respectent la transition écologique.

Ambition n°2

Envie de connaître en détail les actions du PADD ? Retrouvez l'ensemble du PADD sur www.plui.estuaire-sillon.fr

S'appuyer sur le maillage historique des centralités saclé du bien-vivre ensemble

- Rechercher un développement équilibré et solidaire qui s'appuie sur l'armature des centres-bourgs/centres-villes.
- Développer prioritairement les centres-bourgs/centres-villes, support des mobilités actives et de la mixité.
- Favoriser une intensification encadrée et qui porte la qualité urbaine.
- Inscrire le développement des centralités dans une démarche qualitative en s'appuyant sur leurs spécificités.

- Prendre en compte le lien étroit entre Savoyat et La Chapelle Laroche dans les plans de développement.
- Développer prioritairement les deux communes structurantes de Savoyat et Saint-Etienne-de-Montluc.
- Développer de façon équilibrée les communes de Campbon, Courdimanche et Montluc.
- Maintenir le rôle de proximité des bourgs de Broude, La Chapelle Laroche, Lezay-sur-Loire, Le Temple-de-Savoie, Pignolles et Gully.
- Engager le développement de projets urbains mixtes dans les pôles gare d'Issoudun et Sillon.
- Conforter la capacité de développement des zones d'activités et services d'appui à ses besoins des habitants.
- Les marais et la Loire
- Le Sillon
- Le bocage

Entre Loire, Sillon et bocage, un capital singulier à préserver

- Préserver l'identité bocagère.
- Renforcer les protections naturelles au nord de Sillon.
- Préserver, améliorer et restaurer les continuités bocagères.
- Engager sur les vallées et vallées comme espaces paysagers et écologiques entre le nord et le sud.
- Conserver les paysages d'urbanisation.
- Conforter le développement urbain avec la préservation des ressources naturelles.
- Préserver la ressource en eau et protéger les composantes de la trame bleue.
- Préserver, améliorer et restaurer les continuités écopaysagères.
- Protéger les zones d'alimentation de captage de la nappe de Campbon.
- Éléments traversant les continuités écopaysagères.
- Préserver et renforcer le patrimoine écologique du territoire.
- Préserver les ressources en eau, s'adapter en luttant contre le réchauffement climatique.

Une campagne habitée, actrice de la transition écologique

- Une offre de logement qui respecte l'identité rurale.
- Permettre le développement d'une offre de logements au sein des espaces urbains significatifs.
- Protéger, réviser et faire évoluer les bâti existants et le patrimoine, dans le respect de l'identité rurale et des qualités paysagères et environnementales.
- Permettre la diversification et la mise en valeur des usages de la campagne.
- Promouvoir un tourisme qui respecte la nature et valorise le territoire.
- Villages à renforcer
- Centres-bourgs/centres-villes à développer
- Forêts paysannes
- Paysages ruraux de Sillon
- Paysages bocagers
- Préserver l'identité des communes dans leur patrimoine actuel
- Identifier les zones vertes et bleues
- Mettre en valeur et améliorer les espaces écopaysagers du territoire

Le projet en détail



PADD - Introduction générale

> [Télécharger](#)

> [Feuilleter](#) 